



CENTRE DES SERVICE PARTAGES  
BRUXELLES

03.06.2024

Prot. n. 854 - P

**AVIS D'ATTRIBUTION**

Le présent avis concerne le résultat de la procédure ouverte pour l'attribution du service de numérisation des archives de la Chancellerie consulaire de l'Ambassade d'Italie à Bruxelles (CIG : B0BD016FA0) et du Consulat Général d'Italie à Charleroi (CIG : B0BD017078).

Cet appel d'offres a été effectué conformément à l'article 4 de l'avis de marché qui a été publié au Journal officiel de l'Union européenne et sur les sites web institutionnels des entités susmentionnées.

Deux sociétés, RICOH Belgium et VF Worldwide Holdings Ltd, ont présenté une offre économique qui a été jugée éligible à l'évaluation dans le cadre de l'appel d'offres. La procédure était basée sur l'évaluation de l'**offre économiquement la plus avantageuse** (directive 2014/24/UE), et non sur le prix le plus bas.

Lors de l'évaluation de l'offre économique, la Commission de sélection a noté que les deux sociétés ont présenté, respectivement, des offres économiques pour la numérisation de 75% et de 100% de l'ensemble des dossiers consulaires.

À cette fin, la Commission a observé que le fait de proportionner l'offre de Ricoh à 100 % afin de la comparer à l'offre de VF Worldwide Holdings Ltd. aurait pour conséquence d'amener Ricoh à dépasser le seuil du prix autorisé ( $228.500:75 = x:100$ , d'où  $x=304.666€$ , dépassant à la fois 265.000€ et 285.000€, seuils définis au point 1.4 de l'appel d'offres).

Etant donné que l'appel d'offres prévoit la possibilité de soumettre des offres de numérisation inférieures à 100% (article 6.2.1(c)), **afin d'éviter toute forme de discrimination**, la Commission a décidé de proportionner l'offre de VF Worldwide Holdings Ltd. à 75%, avec l'objectif d'égaliser les deux offres et de rendre la comparaison possible.

En référence au point 4 de l'article 6.3 de l'appel d'offres, la Commission a calculé la note à attribuer aux deux offres économiques comme suit :



CENTRE DES SERVICE PARTAGES  
BRUXELLES

	Archives consulaires de référence	Pourcentage de travail garanti	Prix de l'offre		Formule (art. 6.3.4 de l'appel d'offres)	Pux
			100%	75%		
VF Worldwide Holdings Ltd.	Bruxelles	100%	265.000€	<i>198.750€*</i>	A	<b>30</b>
RICOH Belgique	Bruxelles	75%	--	228.500€	B	<b>6</b>
VF Worldwide Holdings Ltd.	Charleroi	100%	285.000€	<i>213.750€**</i>	C	<b>30</b>
RICOH Belgique	Charleroi	75%	--	228.500€	D	<b>18</b>

\* Estimation proportionnelle (265.000:100 = x:75)

\*\* Estimation proportionnelle (285.000:100 = x:75)

A : Pux VF Bruxelles = MAX [6 \* TRONCA (30 \* (198.750 : 198.750) ; 2) - 150 ; 0] = **30**

B : Pux RICOH Brussels = MAX [6 \* TRONCA (30 \* (198.750 : 228.500) ; 2) - 150 ; 0] = **6**

C : Pux VF Charleroi = MAX [6 \* TRONCA (30 \* (213.750 : 213.750) ; 2) - 150 ; 0] = **30**

D : Pux RICOH Charleroi = MAX [6 \* TRONCA (30 \* (213 750 : 228 500) ; 2) - 150 ; 0] = **18**

Le classement final est le suivant :

- Chancellerie consulaire de l'Ambassade d'Italie à Bruxelles :
  1. VF Worldwide Holdings Ltd : 90 points ;
  2. RICOH Belgique : 58 points.
- Consulat Général d'Italie à Charleroi :
  1. VF Worldwide Holdings Ltd : 90 points ;
  2. RICOH Belgique : 70 points.

Le détail des points complexifs est joint au présent avis (Annexe 1).

Les contrats pour les deux lots seront attribués à **VF Worldwide Holdings Ltd.** La valeur du contrat-cadre sera donc la suivante :

- 265.000€ (hors TVA), pour la numérisation de 100 % des archives de la Chancellerie consulaire de l'Ambassade d'Italie à Bruxelles ;
- 285.000€ (hors TVA), pour la numérisation de 100% des archives du Consulat Général d'Italie à Charleroi.



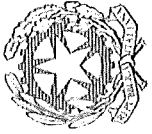
CENTRE DES SERVICE PARTAGES  
BRUXELLES

Cet avis sera envoyé aux adresses électroniques institutionnelles des deux entreprises mentionnées et publié sur les sites web institutionnels des entités bénéficiaires. De plus amples informations peuvent être demandées par courrier électronique à l'adresse mail : [bruxelles.cia@esteri.it](mailto:bruxelles.cia@esteri.it)

Bruxelles, le 3 juin 2024

Le Directeur  
(Fabio Vanorio)

Documento  
firmato da:  
FABIO VANORIO  
03.06.2024  
09:13:53 UTC



**CENTRE DES SERVICE PARTAGES  
BRUXELLES**

**Annexe 1 - Évaluation de l'offre économiquement la plus avantageuse**

**BRUXELLES**

	Références pour la période triennale 2020-2023	Certifications de qualité et environnementales pour les produits utilisés	Personnel expérimenté	Personnel bilingue	Méthodologie	Formation	Suppression sécurisée	Pourcentage de travail garanti	Planification du travail	Offre économique	Total
VF Worldwide Holdings Ltd.	9	10	9	4	4	3	2	10	9	30	90
RICOH Belgique	8	10	9	1	4	2	2	9	7	6	58

**CHARLEROI**

	Références pour la période triennale 2020-2023	Certifications de qualité et environnementales pour les produits utilisés	Personnel expérimenté	Personnel bilingue	Méthodologie	Formation	Suppression sécurisée	Pourcentage de travail garanti	Planification du travail	Offre économique	Total
VF Worldwide Holdings Ltd.	9	10	9	4	4	3	2	10	9	30	90
RICOH Belgique	8	10	9	1	4	2	2	9	7	18	70